

ÉMISSION OBLIGATAIRE SUBORDONNÉE – COMMUNICATION SUR LES TAUX

Dans le cadre de l'émission Obligataire Subordonnée de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie "BMCI" ayant fait l'objet du prospectus visé par le CDVM le 24 octobre 2012 sous la référence N° VI/EM/037/2012, la BMCI s'est engagée à communiquer, à chaque date d'anniversaire, le taux d'intérêt relatif à la Tranche D de cette émission (Code ISIN : MA0000091837).

Le taux d'intérêt nominal à appliquer à cette tranche à la prochaine date d'anniversaire soit le 22.11.2022 a été fixé à 2.66 % sur la base de la moyenne des taux 52 semaines (taux monétaire) de la courbe des taux du marché secondaire des bons du Trésor, et ce, dans la période de 30 jours calendaires telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 12 novembre 2021.

COMMUNIQUÉ



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change